

Objet : section canoë-kayak (classes de 3°, 4°, 5° et 6°)

Chers Parents,

Concilier la scolarité et une pratique sportive supplémentaire : tel est l'objectif de cette classe à horaires aménagés canoë-kayak proposée par notre Collège.

Cette classe à option canoë-kayak, menée en partenariat avec le B.C.K. (Boulogne canoë-kayak), a pour but d'allier la filière éducative scolaire classique et une pratique sportive supplémentaire durant le temps scolaire.

Un aménagement des horaires a permis de réserver une plage horaire spécifique. Pour ce qui est de la conciliation entre ces heures de sport supplémentaire et les devoirs qu'ils ont à faire, les élèves vont devoir se responsabiliser : mieux s'organiser, mieux gérer leur dépense physique.

Le canoë-kayak est une activité originale complétant les sports de balles et de raquettes. Il entretient et développe sans brutalité tous les muscles du corps ainsi que l'appareil respiratoire. De plus, l'activité demande de la coordination.

Cette section canoë-kayak s'adresse aux élèves de 3°, 4°, 5° et 6° de l'établissement.

En juillet, nous vous avons informés que l'inscription de votre enfant était retenue.

Nous vous indiquons ci-après quelques renseignements utiles pour le bon fonctionnement de cette activité.

Horaires : le vendredi

Départ du Collège à 15h45 en bus

Professeur d'EPS accompagnateur : M. Montagne

Lieu de l'activité : le B.C.K. Bd Chanzy à Boulogne

Séances sous la responsabilité du B.C.K.

Retour en bus au Collège à 17h55 au 67, Avenue Charles de Gaulle.

Calendrier : Vendredis 16/09, 30/09, 14/10, 04/11, 18/11, 02/12, 13/01, 27/01, 03/02, 03/03, 17/03, 31/03, 28/04, 12/05, 19/05, 02/06, 09/06, 16/06.

Coût des séances : L'ensemble du projet est pris en charge par la Communauté d'agglomération du Boulonnais, le B.C.K. et le Collège. Néanmoins, une participation de 50 € est demandée aux familles pour financer en partie le transport.

Charte : votre enfant devra respecter les consignes d'entraînements données par l'encadrement du B.C.K. ainsi que respecter le matériel. En cas d'irrégularité d'entraînement non justifié, de mauvais comportement, du non respect du matériel, d'investissement scolaire insuffisant ou de comportement répréhensible au B.C.K. ou au Collège, votre enfant pourra être exclu de la section.

Animations : Elles seront proposées en temps voulu dans le cadre du B.C.K. et/ou de l'UNSS.

Pièces à fournir : Talon-réponse joint

Diplôme de natation de 50m minimum.

Pour plus de renseignements, merci de contacter au Collège M. Montagne (professeur coordinateur d'EPS)

Contact B.C.K. : 03 21 31 98 60

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et souhaitons aux enfants une excellente année sportive.

Le B.C.K.

Ph. Lacheré
Directeur du Collège

Collège Haffreingue

Canoë-Kayak

TALON-REPONSE

à rendre au Collège avant le lundi 12 septembre 2016
dans une enveloppe portant le prénom, le nom et la classe de votre enfant
et la mention «canoë-kayak »

Madame, Monsieur, parent(s) de

Nom Prénom.....

Classe : né(e) le

- Ont pris connaissance de la circulaire du 5 septembre 2016 relative à la section canoë-kayak
- Autorise(nt) leur enfant à pratiquer le canoë-kayak
- Autorise(nt) leur enfant à quitter le Collège le vendredi à 15 h 40 pour se rendre en bus pour pratiquer le canoë-kayak
- Autorise(nt) le Président du B.C.K (Boulogne Canoë-Kayak) ou son représentant, le professeur accompagnateur à prendre, en cas d'urgence, à faire pratiquer une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité **
- Autorise(nt) * – n'autorise(nt) pas * le B.C.K. et/ou ses représentants officiels à utiliser l'image de leur enfant pour diverses manifestations (animations, films, diffusion internet...)

Ci-joint le diplôme de natation de 50m

Fait àle
Signature des Parents,
précédée de la mention « lu et approuvé »

Cocher les cases

* Barrer la mention inutile

** Rayer en cas de refus